Vacances Adaptées

ÉTÉ 2019

ACP

ASSOCIATION
CHAMOIS
PYRENEENS

« Madame, Monsieur, Cher adhérent,

Nous espérons que la brochure des séjours été 2019 comblera toutes vos attentes. Elle offre des destinations variées en France et à l'étranger.

Vous constaterez également la présence d'un séjour destiné aux personnes de moins de 30 ans.

L'équipe des Chamois Pyrénéens s'est une nouvelle fois mobilisée afin de mettre à votre disposition des hébergements de qualité et des équipes accompagnantes bienveillantes.

Nous vous remercions pour la confiance et la fidélité que vous nous témoignez depuis de nombreuses années et restons à votre écoute afin d'améliorer notre prestation. »

Présentation de l'association :

« Les Chamois Pyrénéens », association sportive et culturelle est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1980 à l'initiative de parents, d'amis et de professionnels du secteur médico-social. Son but est de proposer à ses adhérents déficients intellectuels des activités de loisirs et des séjours de vacances.

Les Chamois Pyrénéens organisent tout au long de l'année pour nos adhérents :

- des séjours de vacances en France et à l'étranger,
- des activités culturelles et socio-culturelles,
- des journées et des week-ends à thème.

Ils proposent, en particulier sur les mois d'été, divers séjours de vacances adaptées aux désirs et aux possibilités de chacun et capables de répondre aux souhaits des adhérents, des familles et des établissements.

Lexique :

Lieu accessible aux personnes en fauteuil

Escalier sur le lieu de vacances

Salle de bain accessible aux personnes en fauteuil

Lieu accessible pour des personnes vieillissantes

Accueil de couples possible

Transport vers le lieu de séjour en avion

Public accueilli :

La réussite des séjours de vacances implique la constitution de groupes les plus homogènes possibles tant au niveau de la vie quotidienne que de la dynamique collective.

TBA

Très Bonne Autonomie :
La personne prend totalement en charge les actes de la vie quotidienne (repas, habillage, toilette et prise de médicaments). Elle gère son argent personnel, se repère dans l'espace et le temps et est capable de se servir des moyens de communication. Elle a un comportement stable et peut avoir besoin d'un intervenant pour l'organisation de ses vacances si elle rencontre des difficultés. Elle peut effectuer des sorties seule.

TBA
-30

Très Bonne Autonomie / Jeunes :
La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome. Elle a moins de 30 ans et est à la recherche d'un séjour de vacances dynamique avec des personnes de son âge.

BA

Bonne Autonomie :
La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome.

BA
+60

Bonne Autonomie / Personnes vieillissantes :
La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome. Elle est vieillissante, fatigable et à la recherche d'un séjour de détente calme et reposant.

BA

Bonne Autonomie / Personnes à Mobilité Réduite :
La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome. Elle peut avoir des capacités motrices diminuées et nécessite ponctuellement un accompagnement de proximité pour certains déplacements.

MA

Moyenne Autonomie :
Avec le soutien ponctuel d'un accompagnant, la personne prend en charge les actes de sa vie quotidienne (toilette, habillage). Un intervenant est indispensable pour la gestion de l'argent et la prise des médicaments. Elle sera nécessairement accompagnée lors des activités afin de garantir sa sécurité.

FA

Faible Autonomie :
La personne a besoin d'un accompagnement dans tout ou partie des actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, activités…). Ses besoins, difficultés ou problèmes de mobilité nécessitent la mise à disposition de locaux adaptés. Ces vacances s'adressent à des personnes moins dynamiques qui recherchent un séjour de détente calme et reposant.

TFA

Très faible Autonomie :
La personne a besoin d'une prise en charge constante dans tous les moments clés de la vie quotidienne. Son degré d'autonomie nécessite un accompagnement de grande proximité et des locaux totalement adaptés. Pour des raisons de confort climatique, les séjours destinés à ce public ont lieu au mois de juin.

Sommaire :

Suivez le guide !

Juin 2019 :

I. Séjours Bonne Autonomie pour personnes vieillissantes :

Mimizan 6

II. Séjours Très Faible Autonomie :

Allassac 7
Tartas 8

Août 2019 :

III. Séjours Très Bonne Autonomie :

Croatie (Dubrovnik) NOUVEAU 9
Lisbonne (Portugal) NOUVEAU 10
Madrid (Espagne) 11
Santander (Espagne) 12
Venise (Italie) NOUVEAU 13

IV. Séjours Très Bonne Autonomie moins de 30 ans :

Center Parc 14

V. Séjours Bonne / Très Bonne Autonomie :

Porto (Portugal) 15
Porto-Vecchio (Corse) 16
Zoo de Beauval NOUVEAU 17

VI. Séjours Bonne / Moyenne Autonomie :

Aia (Espagne) 18
Anglet NOUVEAU 19
Bassin d'Arcachon 20
Bilbao (Espagne) 21
Carcassonne 22
Center Parc 23
Figuerola del Camp (Espagne) 24
Gijón (Espagne) NOUVEAU 25
Marquixanes NOUVEAU 26
Mont-St-Michel 27
Narbonne 28
Saragosse (Espagne) NOUVEAU 29
San Genis (Espagne) 30

VII. Séjour Bonne Autonomie pour personnes vieillissantes :

Mimizan 31

VIII. Séjour Bonne Autonomie pour Personnes à Mobilité Réduite :

Faux NOUVEAU 32
Soustons 33

IX. Séjours Faible Autonomie :

Gradignan 34
Mane 35

X. Informations Générales

..... 36

Mimizan

Landes

BA +60

« La station balnéaire de Mimizan donne un accès direct au charme des plages de la côte landaise. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite d'une ferme pédagogique landaise,

✓ Balade en bateau sur le lac de Biscarrosse,

✓ Détente à la piscine intérieure de Mimizan,

✓ Atelier du souffleur de verre à Pissos,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans deux gîtes agréés « Gites de France » situés à 15 minutes de Mimizan.
Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

Du 03 au 05 juin 2019 ; Du 05 au 07 juin 2019 ; Du 03 au 07 juin 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

354 €* les 3 jours ;
586 €* les 5 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Allassac

Corrèze

TFA

« Allassac est une étape touristique immanquable de la Corrèze avec ses paysages panoramiques et sa diversité d'activités de pleine nature. »

Activités proposées au choix :

- ✓ Balade aux Jardins de Colette à Varetz,
- ✓ Reptiland à Martel,
- ✓ Activités proposées dans le village vacances (piscine adaptée),
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un centre de vacances adapté aux personnes à mobilité réduite situé à 20 minutes de Brive-la-Gaillarde.
Chambres de 2 lits.
Piscine sur place.

Restauration

Hébergement en pension complète.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

Du 03 juin au 07 juin 2019 ;
Du 10 juin au 14 juin 2019

Public

5 personnes + 5 accompagnateurs
(dont 1 responsable et 1 veilleur de nuit)

Prix

1100 €* les 5 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Tartas

Landes

TFA

« Ce lieu de vacances, situé à Tartas dans la vallée de l'Adour, permettra aux vacanciers de découvrir toute la richesse du patrimoine landais. »

Activités proposées au choix :

✓ Parc animalier de Nahuques,

✓ Visite d'une ferme équestre

✓ Balade sur la côte landaise,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un pavillon d'hébergement de grand confort accessible aux personnes à mobilité réduite.
Chambres de 2 lits.

Restauration

Hébergement en pension complète.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

Du 27 mai au 31 mai 2019 ;
Du 17 juin au 21 juin 2019

Public

5 personnes + 5 accompagnateurs
(dont 1 responsable et 1 veilleur de nuit)

Prix

1070 €* les 5 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Croatie

Dubrovnik

TBA

NOUVEAU

« Surnommée la Perle de l'Adriatique, la ville de Dubrovnik bénéficie d'un cadre exceptionnel en bord de mer et possède les plus belles plages d'Europe. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville:
Le Centre historique, les célèbres remparts, la Fontaine D'Onofrio, le palais Sponza, le téléphérique de Dubrovnik,

✓ Baignades sur les plages de Dubrovnik,

✓ Balade en bateau sur la Mer Adriatique,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un hôtel au bord de l'eau situé à 15 minutes de Dubrovnik. Chambres de 2 à 3 lits avec salle de bains privative.

Restauration

Hébergement en demi-pension.

Transport

Départ en avion depuis l'aéroport de Toulouse. Transfert possible depuis Pau moyennant un supplément (nous contacter).

Dates

du 30 juillet au 06 août 2019 (variables de 1 à 2 jours maximum sous réserve des programmations de vols et des disponibilités)

Public

10 personnes + 2 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1540 €* **la semaine**

**voir modalités dans les informations générales*

Lisbonne

Portugal

TBA

NOUVEAU

« Lisbonne est une ville charmante avec ses nombreuses collines que l'on peut sillonner en vieux tramway et ses quartiers aux multiples facettes.»

Activités proposées au choix :

✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :

Le Château Saint-Georges, le Mercado Da Ribeira, la Tour de Bélem, le miradourou de Santa Luzia, l'Océanorium, la Place du Commerce,

✓ Parcours en tram d'époque à travers la ville,

✓ Balades et baignades sur les plages de la côte atlantique,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans un hôtel situé au cœur de Lisbonne. Chambres de 2 à 3 lits avec salle de bains privative.

Restauration

Hébergement en demi-pension.

Transport

Départ en avion depuis l'aéroport de Toulouse. Transfert possible depuis Pau moyennant un supplément (nous contacter).

Dates

du 28 juillet au 04 août 2019 (variables de 1 à 2 jours maximum sous réserve des programmations de vols et des disponibilités)

Public

10 personnes + 2 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1495 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Madrid

Espagne

TBA

« La capitale espagnole, qui accueille les musées les plus beaux et célèbres du monde, vit au rythme festif de ses quartiers multiples. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite des grands sites touristiques madrilènes :
Le Paseo del Arte, le Palais Royal, la Puerta del Sol, la Plaza Mayor, la Fontaine des Cibeles, la Porte d'Alcalà, le Parc du Retiro, les Arènes de Las Ventas,

✓ Visite du Stade Bernabéu de l'équipe du Real de Madrid,

✓ Découverte des musées de la ville : Museo del Ferrocarril, Museo Arquologico, Musée du Prado,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans une jolie villa en campagne située à 30 minutes de Madrid. Chambres de 2 à 3 lits. Piscine sur place.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 10 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1788 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Santander

Cantabrie

TBA

« Ses falaises à perte de vue, ses très belles plages et ses centres touristiques font de la Côte de Cantabrie l'une des plus envoutantes de l'Espagne. »

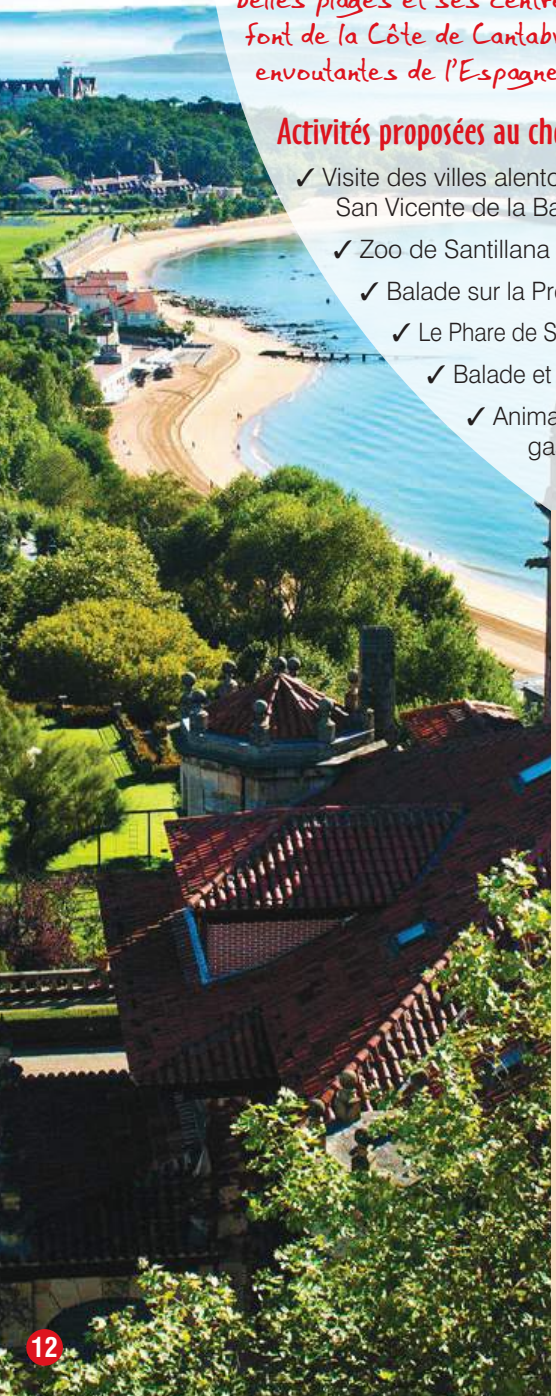

Activités proposées au choix :

✓ Visite des villes alentours :
San Vicente de la Barquera, Virgen del Mar et Ilsa del Castro,

✓ Zoo de Santillana del Mar,

✓ Balade sur la Presqu'île de la Magdalena,

✓ Le Phare de Santander qui offre une vue magnifique sur la côte,

✓ Balade et baignade sur les plages de la côte cantabrique,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Hébergement dans une villa à proximité de la mer.
Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour

Dates

du 27 juillet au 03 août 2019

Public

10 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

939 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Venise

Italie

TBA

NOUVEAU

« Avec ses gondoles et ses canaux, Venise est l'une des plus incroyables villes d'Italie qui garantit un séjour authentique à ses visiteurs. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
La Place Saint-Marc, le Pont du Rialto, la Pointe de la Douane, les nombreux palais et cathédrales, les marchés en plein air, les quartiers pittoresques,

✓ Excursion en gondole,

✓ Visite des îles de Burano et Murano en bateau,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un hôtel situé à 10 minutes de Venise. Chambres de 2 à 3 lits avec salle de bains privative.

Restauration

Hébergement en demi-pension.

Transport

Départ en avion depuis l'aéroport de Bordeaux. Transfert possible depuis Pau moyennant un supplément (nous contacter).

Dates

du 31 juillet au 07 août 2019 (variables de 1 à 2 jours maximum sous réserve des programmations de vols et des disponibilités)

Public

10 personnes + 2 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1540 €* **la semaine**

**voir modalités dans les informations générales*

Center Parc

Le Bois aux Daims

TBA -30

« Avec des lagons bleus, une végétation exotique, des piscines, une rivière sauvage, des toboggans aquatiques et des jacuzzis : le dépaysement est total au domaine de Center Parc »

Activités proposées au choix :

✓ L'Aqua Mundo et sa piscine où l'eau est toujours à 29 ° où vous pourrez faire de la plongée et découvrir un monde sous-marin exotique avec poissons et coraux tropicaux ,

✓ Sorties et excursions au choix : mini-golf intérieur et extérieur, pédalo, bowling, pétanque, parcs aux daims, ferme des animaux, tennis de table, billard, salle de jeux vidéo, activités artistiques et activités de plein air,

✓ Journée au parc du Futuroscope,

✓ Croisière le long de la Loire,

✓ Baignade à l'Île du Château des Ponts de Cé,

✓ Animations diverses : soirées dansantes, à thème, karaoké, jeux de société...

Hébergement

Dans des cottages tout confort de 8 personnes. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 02 août au 09 août 2019

Public

10 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

995 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Porto

Portugal

BA TBA

« Destination estivale idéale, Porto offre quantité de charmantes balades dans ses ruelles d'un autre âge. La visite de ses parcs est immanquable »

Activités proposées au choix :

✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
Le vieux Porto, le Jardin du palais de Cristal, balade en vieux tramway, le marché Bolhão, les caves à vin, le Quai de la Ribeira,

✓ Promenade le long du fleuve du Douro,

✓ Découverte de la ville d'Aveiro surnommée « la Venise du Portugal »,

✓ Balades et baignades sur les plages de la côte atlantique,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans une jolie maison à 10 minutes au nord de Porto et à 15 minutes de la plage.
Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 03 août au 17 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1788 €* **les 2 semaines**

**voir modalités dans les informations générales*

Porto-Vecchio

Corse

BA TBA

« Entre mer et montagne, la ville de Porto Vecchio est rayonnante sur l'Ile de beauté et promet des vacances paradisiaques. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite du port de plaisance et de la citadelle de Porto-Vecchio,

✓ Excursion au village perché d'Ospédale,

✓ Découverte des villages pittoresques et sites archéologiques de la région,

✓ Visite de Bonifacio et promenade en bateau,

✓ Balades et baignades sur les plages de la côte corse,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping gastronomie ...

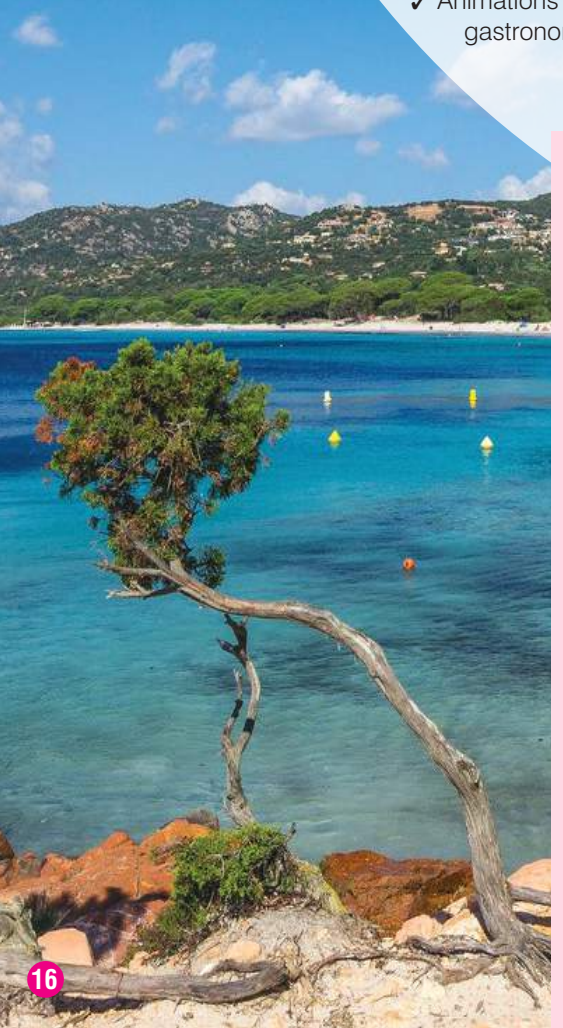

Hébergement

Dans un grand chalet situé dans un camping de Porto-Vecchio. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour (traversée en ferry au départ de Marseille).

Dates

du 1er août au 13 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1840 €* **les 13 jours**

**voir modalités dans les informations générales*

Zoo de Beauval

Loir-et-Cher

BA TBA

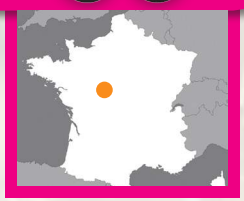

NOUVEAU

« De par son importante diversité animalière, le Zoo de Beauval est l'un des plus beaux parcs zoologiques du monde. »

Activités proposées au choix :

✓ Deux journées au Zoo de Beauval,

✓ Découverte d'un des Châteaux de la Loire,

✓ Le Forteresse Royale de Chinon,

✓ Visite de Tours et de ses environs,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un grand gîte de groupe situé à 20 minutes de Tours. Chambres de 1 à 4 lits. Piscine sur place.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 03 août 2019

Public

10 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

960 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Aia

Pays basque espagnol

BA MA

« Le littoral basque est un environnement exceptionnel où se succèdent des falaises entrecoupées de criques et baies magnifiques »

Activités proposées au choix :

- ✓ Aquarium de San Sébastien,
- ✓ Découverte de la baie de Pasaia et ses villages de pêcheurs,
- ✓ Visite de Bilbao,
- ✓ Promenade et baignade sur les plages de sable fin de la côte basque,
- ✓ Dégustation de pintxos et autres tapas typiques du pays basque,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans une grande ferme typique du village d'Aia avec vue sur la mer. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 03 août 2019 ; du 03 au 10 août 2019 ; du 10 au 17 août 2019 ; du 17 au 24 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

939 €* la semaine ; **1768 €* les 2 semaines**
2626 €* les 3 semaines ; **3535 €* le mois**

**voir modalités dans les informations générales*

Anglet

Pays Basque

BA MA

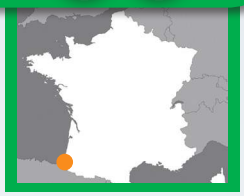

NOUVEAU

« Les richesses du Pays Basque, entre mer et montagne, permettent d'accéder à une multitude d'activités et de découvertes. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite des villes de Saint-de-Luz, Hendaye et Biarritz,

✓ Croisière le long du littoral basque,

✓ Musée et atelier du chocolat à Biarritz,

✓ Excursion en Espagne,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans un établissement doté d'un parc et d'espaces de jeux situé à 5 minutes de l'océan. Chambres de 1 à 2 lits toutes à l'étage.

Restauration

Hébergement en pension complète.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 03 août 2019 ; du 03 au 10 août 2019 ; du 10 au 17 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

939 €* la semaine ; 1768 €* les 2 semaines
2626 €* les 3 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Bassin d'Arcachon

Gironde

MA

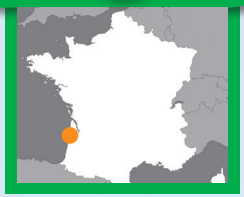

« Doté d'un patrimoine culturel unique, le Bassin d'Arcachon offre un paysage magnifique à ses visiteurs. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite de la ville de Bordeaux (marché des Capucins, Miroir d'eau, Jardin botanique…),

✓ Balade à la Dune du Pilat,

✓ Maison de l'Huître à Gujan Mestras,

✓ Croisière sur le Bassin d'Arcachon,

✓ Baignades sur les plages de la côte arcachonnaise,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans une villa de plain-pied conviviale située à Gujan-Mestras sur le bassin d'Arcachon. Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour

Dates

du 27 juillet au 03 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

939 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Bilbao

Pays basque espagnol

MA

« Bilbao, qui compte parmi les plus grands ports d'Europe, offre un formidable cocktail de loisirs et de gastronomie qui satisfera les yeux et les papilles de chacun. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite de la ville et de ses principaux sites touristiques : le fameux musée de Guggenheim, la Basilique de Begona, la vieille ville…

✓ Découverte de la baie de Pasaia et ses villages de pêcheurs,

✓ Promenade et baignade sur les plages de sable fin de la côte basque,

✓ Dégustation de pintxos et autres tapas typiques du pays basque,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

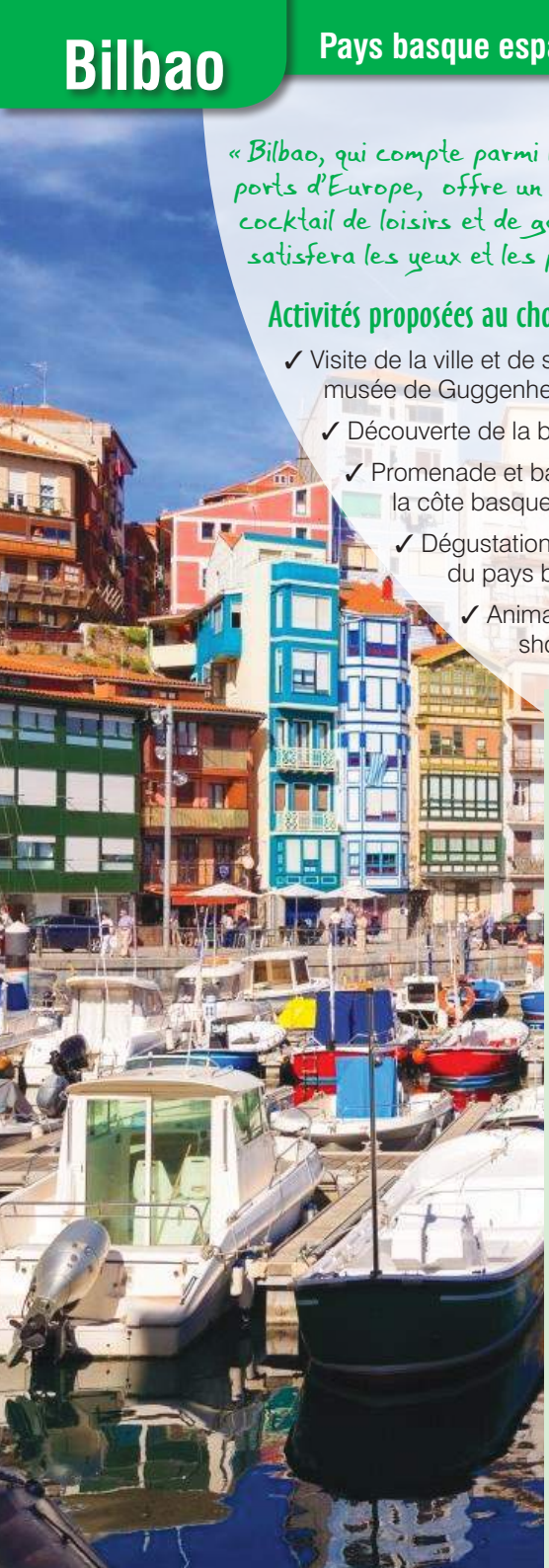

Hébergement

Dans une maison avec piscine située à 15 minutes de Bilbao. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 03 août 2019 ;
du 03 au 10 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

939 €* la semaine ;
1768 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Carcassonne

Aude

BA MA

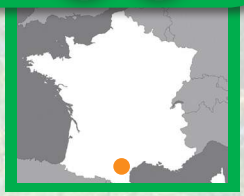

« Panoramas grandioses, sites naturels exceptionnels : l'Aude est un département aux multiples facettes où vous passerez des vacances inoubliables »

Activités proposées au choix :

- ✓ Découverte de la citadelle et du château de Carcassonne,
- ✓ Visite du parc australien,
- ✓ Promenade sur le littoral méditerranéen,
- ✓ Réserve africaine de Sigean,
- ✓ Balade sur le canal du midi,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans deux grands gites de charme situés dans un domaine à l'entrée de Carcassonne. Chambres de 2 à 3 lits toutes à l'étage. Piscine sur le domaine.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 03 août 2019 ; du 03 au 10 août 2019 ; du 10 au 17 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

939 €* la semaine ; **1768 €* les 2 semaines**
2626 €* les 3 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Center Parc

Le Bois aux Daims

BA

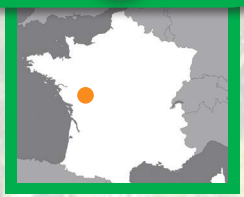

« Avec des lagons bleus, une végétation exotique, des piscines, une rivière sauvage, des toboggans aquatiques et des jacuzzis : le dépaysement est total au domaine de Center Parc »

Activités proposées au choix :

✓ L'Aqua Mundo et sa piscine où l'eau est toujours à 29 ° où vous pourrez faire de la plongée et découvrir un monde sous-marin exotique avec poissons et coraux tropicaux ,

✓ Sorties et excursions au choix : mini-golf intérieur et extérieur, pédalo, bowling, pétanque, parcs aux daims, ferme des animaux, tennis de table, billard, salle de jeux vidéo, activités artistiques et activités de plein air,

✓ Journée au parc du Futuroscope,

✓ Croisière le long de la Loire,

✓ Baignade à l'Île du Château des Ponts de Cé,

✓ Animations diverses : soirées dansantes, à thème, karaoké, jeux de société...

Hébergement

Dans des cottages tout confort de 8 personnes.
Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 09 août au 23 août 2019

Public

10 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1888 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Figuerola del camp

Catalogne

BA

« Tout proche de la côte catalane, la ville de Figuerola del Camp offre un cadre de vacances agréable pour un plein de soleil garanti. »

Activités proposées au choix :

- ✓ Découverte de la ville de Barcelone grâce à son bus touristique sans oublier sa cathédrale, ses Ramblas, musée de Picasso,
- ✓ Journée à Port Aventura,
- ✓ Visite de la ville de Tarragone,
- ✓ Excursion à Cambrils : le Parc Sama, le quartier historique, le port et les belles plages,
- ✓ Balades et baignade sur les plages de la côte catalane,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un mas de grand confort situé tout proche de Figuerola del Camp. Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 03 août au 17 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1788 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Gijón

Asturies

BA

NOUVEAU

« Considérée comme la capitale maritime des Asturies, Gijón est une ville Côtière qui respire le climat des vacances rythmées par la plage et le farniente. »

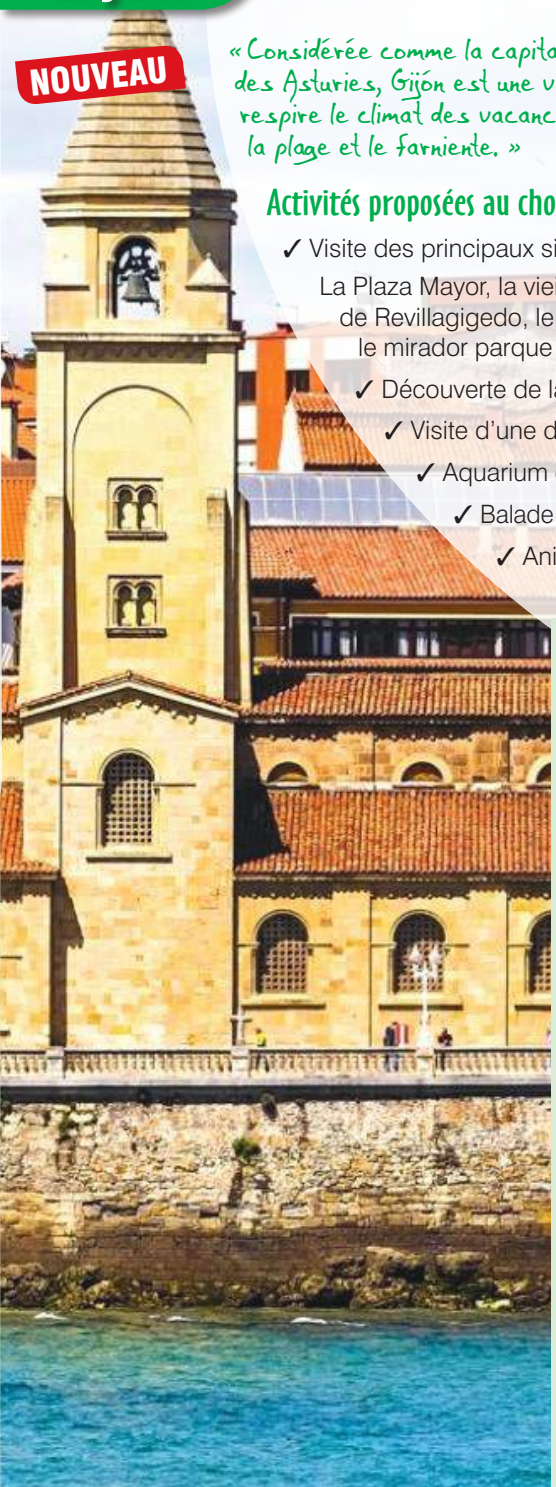

Activités proposées au choix :

✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
La Plaza Mayor, la vieille ville, le Jardin botanique, le palais de Revillagigedo, le quartier des pêcheurs de Cimadevilla, le mirador parque de La Providencia

✓ Découverte de la ville d'Oviedo,

✓ Visite d'une des nombreuses cidreries de la région,

✓ Aquarium de Gijón,

✓ Balade et baignades sur la plage de la côte atlantique,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement
Dans une maison rurale située à 15 minutes de Gijón et à 8 kilomètres de la plage. Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration
La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport
Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates
du 03 août au 17 août 2019

Public
9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix
1788 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Marquixanes

Pyrénées-Orientales

BA MA

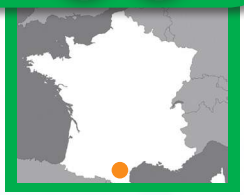

NOUVEAU

« Surplombant les Pyrénées-Orientales, le Massif du Canigou et ses environs offre un lieu de vacances idéal avec des activités diverses et variées. »

Activités proposées au choix :

- ✓ Le Parc animalier de Casteil,
- ✓ Voyage à bord du Train jaune pour découvrir les Pyrénées-Orientales,
- ✓ Les grottes des Grandes Canalettes,
- ✓ Visite de villages pittoresques : Eus, Villefranche de Conflent, Evol et Castelnou,
- ✓ Balade et baignades sur les plages de la Mer méditerranée,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans un gîte de plain-pied situé dans un village de gîtes avec une vue imprenable sur le massif du Canigou. Chambres de 2 à 3 lits.

Restauration

Hébergement en pension complète.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 10 août 2019 ;
du 10 au 24 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1768 €* les 2 semaines
3535 €* pour le mois

**voir modalités dans les informations générales*

Mont St Michel

Manche

BA

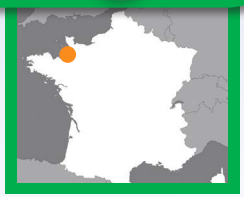

« Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Mont St Michel est l'un des sites les plus atypiques de France. »

Activités proposées au choix :

- ✓ Visite du célèbre Mont St Michel,
- ✓ Zoo de la Bourbansais à Pleugueneuc,
- ✓ Le train marin de la baie du Mont St Michel,
- ✓ Mémorial du débarquement : les plages, le cinéma circulaire d'Arromanches, la Batterie Allemande…,
- ✓ Promenades et baignades sur les plages bretonnes,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

Hébergement

Dans deux gîtes mitoyens situés dans la commune de St Martin des Champs. Chambres de 1 à 4 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 10 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Séjour destiné à des bons marcheurs.

Prix

1788 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Narbonne

Massif des Corbières

BA MA

« Sur la Côte Méditerranéenne, profitez de l'environnement exceptionnel de Narbonne et de ses environs »

Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des villes de Béziers, Perpignan, Sigean, Leucate et Le Somail,
- ✓ Promenade en bateau sur le Canal du Midi,
- ✓ Visite du musée de poterie gallo-romaine Amphoralis,
- ✓ La Réserve Africaine de Sigean,
- ✓ Le petit train de Port-Leucate,
- ✓ La promenade des Platanes à Perpignan,
- ✓ Promenades et baignades sur les plages narbonnaises,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

Hébergement

Dans une villa située dans un quartier résidentiel de Narbonne. Chambres de 1 à 2 lits. Maison avec piscine.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 10 août 2019 ;
du 10 au 24 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1788 €* les 2 semaines ; 3535 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*

Saragosse

Aragon

BA

NOUVEAU

« Capitale de l'Aragon, Saragosse est une ville aux patrimoines culturel et architectural épatants qui ravissent les visiteurs. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
La Basilique Notre Dame du Pilier, la Cathédrale San Salvador, le Palais d'Aljaferia, les vestiges romains, l'Exposition internationale de 2008,

✓ Dégustation de chocolat dans une des nombreuses chocolateries et pâtisseries de la ville,

✓ Découverte du parc du Galacho de Juslibol,

✓ Balade le long de la ville en bateau,

✓ Visite de l'Aquarium de Saragosse,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

Hébergement

Dans un ancien moulin se trouvant à 20 minutes de Saragosse. Chambres de 2 à 3 lits.
Piscine sur place.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 03 août au 10 août 2019 ;
du 10 août au 17 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

939 €* la semaine ; 1768 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

San Genis de Palafolls

Costa Brava

BA

« Les plages, les criques, les falaises et la mer font de la Costa Brava une des principales destinations touristiques durant l'été »

Activités proposées au choix :

- ✓ Découverte de la ville de Barcelone grâce à son bus touristique sans oublier sa cathédrale, ses Ramblas, musée de Picasso,
- ✓ Promenade en bateau à Lloret del Mar,
- ✓ Visite de Malgrat en petit train,
- ✓ Visites des villes de Gerone, Besalú et la cité médiévale de Pals
- ✓ Balades dans le parc naturel Del Montseny,
- ✓ Baignades sur les plages de Pineda, Malgrat, Santa Susanna,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

Hébergement

Très beau gîte se trouvant à 7 km de Lloret del Mar. Chambres de 1 à 3 lits.
Superbe piscine.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 10 août 2019 ;
du 10 août au 24 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1788 €* les 2 semaines ; 3575 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*

Mimizan

Landes

BA +60

« La station balnéaire de Mimizan donne un accès direct au charme des plages de la côte landaise. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite d'une ferme pédagogique landaise,

✓ Balade sur le lac de Biscarrosse,

✓ Détente à la piscine intérieure de Mimizan,

✓ Atelier du souffleur de verre à Pissos,

✓ Baignades sur les plages landaises,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans deux gîtes mitoyens situés à 15 minutes de Mimizan. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 03 août au 10 août 2019 ;
du 10 août au 17 août 2019

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

939 €* la semaine ;
1768 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Faux

Dordogne

BA MA

NOUVEAU

« Riche en sites remarquables, la Dordogne vit l'été au rythme de ses marchés aussi bien en journée jusque tard dans la nuit ! »

Activités proposées au choix :

- ✓ Visite d'un centre équestre,
- ✓ Balade en bateau le long de la Dordogne,
- ✓ Découverte des marchés nocturnes de la région,
- ✓ Nourrissage et soins des animaux de la ferme sur le lieu de séjour,
- ✓ Château de Monbazillac,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, fête de village, gastronomie...

Hébergement

Dans une vieille ferme réaménagée et accessible aux personnes à mobilité réduite. Chambres de 1 à 3 lits. Piscine sur place.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 10 août au 17 août 2019 ;
du 17 août au 24 août 2019

Public

9 personnes (2 fauteuils roulants maximum)
+ 4 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1060 €* la semaine ;
1990 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Soustons

Landes

BA MA

« La situation privilégiée de la commune de Soustons et son environnement exceptionnel vous enchanteront »

Activités proposées au choix :

- ✓ Activités diverses proposées par le camping : soirées à thème, karaoké, fitness, piscine, pétanque, aquagym et tennis de table,
- ✓ Moulin de Poyaller,
- ✓ Zoo de Labenne,
- ✓ Balade et baignades sur les plages landaises,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, fête de village, gastronomie...

Hébergement

Dans des chalets, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, situés dans un camping de Soustons. Chambres de 1 à 2 lits. Camping avec deux piscines.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 03 août 2018 ;
du 03 août au 10 août 2018

Public

9 personnes (2 fauteuils roulants maximum) + 4 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1060 €* la semaine ;
1990 €* les 2 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Gradignan

Gironde

FA

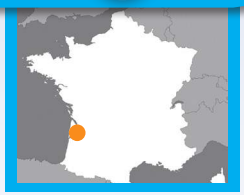

« Situé au cœur des vignobles bordelais, le Château Moulerens est un lieu de vacances idéal et offre à ses pensionnaires une multitude d'activités de loisirs »

Activités proposées au choix :

- ✓ Visite de la ville de Bordeaux : petit train, Marché des Capucins, Miroir d'eau,
- ✓ Parc de Montgaillard à Gradignan,
- ✓ Balade et croisière sur le bassin d'Arcachon,
- ✓ Zoo de Pessac,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...
- ✓ Activités prévues sur le centre : piscine, barbecue, karaoké, concerts...

Hébergement

Dans un centre de vacances situé à proximité de Bordeaux. Locaux agréables, spacieux et fonctionnels. Piscine sur le site. Chambres de 2 lits.

Restauration

Hébergement en pension complète.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 03 août 2018 ; du 03 au 10 août 2019 ; du 10 au 17 août 2019

Public

14 personnes (4 fauteuils roulants maximum) + 6 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1100 €* la semaine ;
2063 €* les 2 semaines ;
2888 €* les 3 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Mane

Haute-Garonne

FA

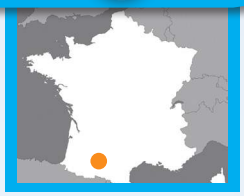

« Eté comme hiver la région de la Haute-Garonne présente des paysages d'une diversité fort agréable pour ses visiteurs. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite de St Gaudens et Montréjeau et son joli lac,

✓ Découverte de St Bertrand-de-Comminges : sa cathédrale, son cloître et ses belles ruelles,

✓ Bowling et/ou cinéma,

✓ Spectacles d'ânes à Salies-du-Salat,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans une maison familiale et rurale adaptée aux personnes à mobilité réduite située à Mane. Chambres de 2 à 4 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 27 juillet au 03 août 2018 ; du 03 au 10 août 2019 ; du 10 au 17 août 2019 ; du 17 au 24 août 2019

Public

14 personnes (4 fauteuils roulants maximum) + 6 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1100 €* la semaine ; 2063 €* les 2 semaines
2888 €* les 3 semaines ; 3850 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

«**Les Chamois Pyrénéens**», Association Sportive et Culturelle est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1980 à l'initiative de parents, d'amis et de professionnels du secteur social.
Son but est de proposer à ses adhérents déficients intellectuels des activités de loisirs, de sports et des séjours de vacances.
Les Chamois Pyrénéens possèdent :
Un agrément Atout France (IM 064140002)
Un agrément Jeunesse et Sports (13.S.002 du 17 janvier 2013).
Un agrément «Vacances Adaptées Organisées» (n° AG064016003 du 21 juin 2016).
Une affiliation à la Fédération Française du Sport Adapté.
Une adhésion à l'UNAT.

DUREE

Elle est variable :

Séjour de 4 semaines : du samedi 27 juillet au samedi 24 août 2019

Séjours de 3 semaines : du samedi 27 juillet au samedi 17 août 2019 ou
du samedi 03 août au samedi 24 août 2019

Séjours de 2 semaines : du samedi 27 juillet au samedi 10 août 2019 ou
du samedi 03 août au samedi 17 août 2019 ou
du vendredi 09 août au vendredi 23 août 2019 ou
du samedi 10 août au samedi 24 août 2019

Séjour de 13 jours : du jeudi 1er août au mardi 13 août 2019

Séjours de 1 semaine : du samedi 27 juillet au samedi 03 août 2019 ou
du dimanche 28 juillet au dimanche 04 août 2019 ou
du mardi 30 juillet au mardi 06 août 2019 ou
du mercredi 31 juillet au mercredi 07 août 2019 ou
du samedi 03 août au samedi 10 août 2019 ou
du samedi 10 août au samedi 17 août 2019 ou
du samedi 17 août au samedi 24 août 2019

Séjours de 5 jours : du lundi 27 mai au vendredi 31 mai 2019
du lundi 03 juin au vendredi 07 juin 2019 ou
du lundi 10 juin au vendredi 14 juin 2019 ou
du lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2019 ou

Séjours de 3 jours : du lundi 03 juin au mercredi 05 juin 2019 ou
du mercredi 05 juin au vendredi 07 juin 2019

COUT

Variable en fonction de la durée et le lieu de séjour.
Les frais comprennent :

- les frais d'encadrement,
- les frais d'organisation,
- les assurances, (hors assurance annulation)
- la restauration,
- les activités,
- les frais de transport au départ de Pau. (sauf pour les séjours aériens)
- l'hébergement,
- les frais de dossier,

Ces frais ne comprennent pas :

- les achats personnels (souvenirs, boissons…)
- l'assurance annulation
- acheminement pour les séjours aériens (sur Bordeaux ou Toulouse)

ASSURANCE

Assurance Responsabilite Civile

La responsabilité civile professionnelle de l'Association Sportive et Culturelle Les Chamois Pyrénéens est souscrite auprès de la MAIF.
Nos prix intègrent la responsabilité civile, les dommages aux biens assurés, indemnisation des dommages corporels, recours protection juridique et rapatriement.

Assurance Annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation pour votre séjour. Elle correspond à 4,2 % du montant du séjour.
La souscription doit être obligatoirement effectuée simultanément avec l'inscription au séjour de vacances.
La garantie annulation prend effet dès l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du séjour.

Objet de la garantie :
Dans le cas d'une obligation d'annulation du séjour avant son démarrage, l'assurance souscrite rembourse au participant toutes les sommes contractuellement dues à l'organisateur du séjour.
Conditions d'octroi de la garantie :
La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée :

- le décès du participant lui-même, de son conjoint ou d'un membre proche de sa famille (père, mère, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, gendre ou belle-fille),
- une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de 8 jours.
- un licenciement économique du participant, de son conjoint ou concubin, du père ou de la mère.

Toutefois, elle ne peut s'exercer :

- pour tout fait provoqué intentionnellement par le participant,
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, la maladie ou l'accident préexistant à la souscription du contrat,
- en cas de guerre civile ou étrangère,

- en cas d'irradiation :
- pour les cataclysmes naturels, à l'exception de ceux indemnisés dans le cadre des catastrophes naturelles (loi du 13 juillet 1982).

Montant de la garantie :
Sont couvertes au titre de l'assurance, toutes sommes versées dès l'inscription à l'organisateur (acompte, arrhes …) dans la limite d'un plafond égal au coût du voyage.

Formalités de déclaration :
Le participant ou ses ayants droits sont tenus, sous peine de déchéance, d'aviser les Chamois Pyrénéens dans les 10 jours, suivant la survenance de l'évènement.

Sans Assurance Annulation
En cas d'annulation, des frais d'annulation seront retenus par les Chamois Pyrénéens :
à plus de 60 jours du départ : forfait de 100 € pour frais de dossier,
entre 59 et 30 jours : 25 % du montant du séjour,
entre 29 et 15 jours : 50 % du montant du séjour,
entre 14 et 6 jours : 75 % du montant du séjour,
entre 1 et 5 jours : 100 % du montant du séjour.

En cas de non présentation au rendez-vous, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.
Tout séjour ou voyage écourté pour quelques raisons que ce soit, reste intégralement dû.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises en fonction de leur ordre d'arrivée. Les demandes seront retenues en fonction des places disponibles. Le bulletin d'inscription ci-joint est à nous retourner avant le **28 février 2019.**

Dès que nous connaîtrons vos intentions, nous vous adresserons le dossier individuel du participant. Dans le cas où ce dossier ne nous serait pas parvenu dans des délais acceptables, l'inscription ne sera pas prise en compte.
Nous nous réservons la possibilité, si les circonstances l'exigent et ce, dans l'intérêt des adhérents, de modifier leurs lieux de séjour après accord de l'intéressé, de son établissement ou de sa famille.
Si le nombre indispensable de participants à la mise en place d'un séjour n'est pas atteint, une nouvelle destination sera alors proposée.
En cas de refus de la part des participants, les sommes versées seront alors intégralement remboursées.

PAIEMENT

L'acompte que vous devrez verser à l'inscription est fixé à 25 % du prix du séjour.
Le solde devra être impérativement acquitté, sans rappel de notre part, au plus tard pour le 15 juillet 2019.

Nous acceptons les paiements par chèques-vacances ANCV.

ADHESION

Les séjours et les activités sont réservés aux adhérents de l'association. L'adhésion est obligatoirement réglée à la première inscription sur l'un des séjours proposés dans notre programme de vacances ; elle est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

PAPIER D'IDENTITE

La carte d'identité ou le passeport en cours de validité devront être remis au responsable du séjour au plus tard le jour du départ. Pour les séjours avec transport aérien, il est indispensable de nous fournir en plus une photocopie de la pièce d'identité dès l'inscription.

ARGENT PERSONNEL

Afin de pallier à tous les problèmes relatifs à l'argent personnel du vacancier (vol, perte …), l'association vous encourage à remettre celui-ci au responsable du séjour de vacances le matin du départ. Cette somme sera mise à disposition de chaque vacancier sur son lieu de séjour. L'équipe fournira un décompte individuel d'argent personnel (tenu en relation avec le vacancier pendant son séjour).

RESPONSABILITE

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou dégradation de certains objets personnels (appareil photo, caméra, téléphone portable, lecteur CD, rasoir électrique.)

MEDICAMENTS

• Pour le départ

Les médicaments concernant la journée du départ (midi, soir) doivent être remis au responsable du séjour de vacances (**en aucun cas, ces traitements ne doivent être mis dans le sac de voyage des personnes qui ne gèrent pas de manière autonome leur prise de médicaments**).

• Pour le séjour

Placer les médicaments correspondant à la durée du séjour dans ses semainiers jetables.

Joindre impérativement une ordonnance récente indiquant le traitement médical suivi -obligation faite par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.)-.

Si besoin nous était fait d'expédier d'autres médicaments, les frais postaux seraient à la charge du vacancier.

SOINS PARAMEDICAUX

Si vous êtes informés, avant le départ du vacancier, que ce dernier nécessitera des soins paramédicaux durant son séjour, vous devez impérativement nous en informer et organiser les interventions sur place. **Aucuns soins paramédicaux ne seront effectués à l'étranger.**

ENCADREMENT

L'encadrement de chaque séjour est adapté, à la fois, au degré d'autonomie des vacanciers et à leur nombre. Le personnel choisi est très motivé (pour la plupart professionnels ou futurs professionnels du secteur social ou médical) et placé dans un cadre de travail favorable afin de lui permettre une grande disponibilité.

HEBERGEMENT

Le choix des différents sites est effectué en fonction de critères très exigeants (confort et qualité du cadre de vie, respect de l'intimité de chaque vacancier, accessibilité, proximité des lieux d'animation, possibilité d'intégration).
Ces hébergements, bien adaptés aux besoins, sont de plusieurs types (gîtes, logis de France, hôtels, maisons individuelles, appartements, mobil-homes).
Tous les sites sont déclarés auprès des services de D.D.C.S.P.P. des régions concernées.

BAGAGES

Veillez à ne venir sur les séjours qu'avec un seul bagage. Trop souvent les vacanciers sont surchargés d'affaires inutiles (voir feuille de trousseau envoyée en juin).

TRANSPORT ALLER-RETOUR

Lieu de départ : les départs et les retours des séjours se font du Parc des Expositions de Pau sauf pour les séjours aériens.
Horaires : tous les détails du départ et du retour vous seront communiqués dès le mois de juin.
Bagages : des étiquettes pour les bagages vous seront adressées.
Pique-nique : chaque vacancier devra se munir d'un pique-nique et d'une boisson pour le voyage aller.
Aucun accompagnement à domicile ne pourra être effectué au retour.

PERMANENCE

Durant les séjours, une astreinte en cas d'urgence sera tenue par un salarié de l'association. Les coordonnées téléphoniques seront données ultérieurement.

ALBUM SOUVENIRS

Chaque vacancier aura la possibilité, s'il le désire, de remplir, durant son séjour un album souvenirs qui lui permettra de garder la trace des grands moments vécus pendant ses vacances. Il sera aidé par les accompagnateurs.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Un questionnaire de satisfaction sera remis à chaque vacancier à la fin de son séjour.

TRANSPORT SUR LES LIEUX DE SEJOURS

Durant tous les séjours, les groupes sont autonomes au niveau des déplacements (minibus et transports en commun).

RECLAMATIONS

Les réclamations devront être faites dans un délai maximum de 30 jours après la fin du séjour. Elles pourront se faire par téléphone, mais devront obligatoirement être suivies d'un courrier avec accusé de réception.

Décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992

TITRE VI - DE LA VENTE DE VOYAGES OU DE SÉJOURS

Art. 95 - Sous réserve des exclusions prévues aux deuxièmes alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art. 96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les repas fournis ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;

12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;

13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments .En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. 98 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Le nombre de repas fournis ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception

au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes:

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art. 99 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours.

Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. 100 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. 101 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remplacement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyageur ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. 103 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis.

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celle-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Art. 104 - Les dispositions des articles 95 à 103 du présent décret doivent obligatoirement figurer sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes visées à l'article 1er de la loi du 13 juillet 1992 susvisée.

Séjours détente avec l'équipe des Chamois Pyrénéens

ACP
ASSOCIATION CHAMOIS PYRENEENS

Les Chamois Pyrénéens
105 av. des Lilas - C.S. 80123 - 64001 PAU Cédex
Tél : 05 59 84 64 90 • Fax : 05 59 84 60 96
Mail : chamois-pyreneens@wanadoo.fr

Association Sportive et Culturelle
de l'A.D.A.P.E.I. des Pyrénées Atlantiques

Retrouvez nous sur Facebook :
ACP Chamois Pyrénéens

Adapei Pyrénées-Atlantiques

PpP Pau Pyrénées

MAIF

UNAT

ancv

Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 - Déclarée en Préfecture de Pau n° 54.4019 du 1er février 1980 - Agrément Atout France n° IM 064140002 - Agrément Jeunesse et Sports n° 13.S.052 du 17 janvier 2013 - Agrément Vacances Adaptées organisées n° AG064401003 du 21 juin 2016 - Affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté - N° SIRET 33107547300024 - Code APE 9329 Z - Adhérent à l'UNAT